



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exploitants

Question écrite n° 55276

Texte de la question

M. Éric Jalton attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur l'importance de valoriser la filière agricole créatrice de richesse et d'emplois. En effet, des études indiquent que l'agriculture et l'agroalimentaire compte près de trois millions d'emplois directs. 300 000 emplois indirects en rapport avec ce secteur sont créés tels que ceux du commerce de gros et des activités mécaniques. Des emplois dans le tourisme se développent également. L'agriculture représente donc une activité économique importante. Pourtant, ce secteur est confronté à l'abaissement des revenus. En effet, l'INSEE note sur dix ans une dégradation des revenus agricoles. Le taux de pauvreté des agriculteurs est supérieur à la moyenne française. Cette tendance alarmante le conduit à l'interroger sur la politique envisagée afin de revaloriser ces emplois.

Texte de la réponse

Le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche s'attache à mener une politique volontariste et concertée pour créer une dynamique favorable au développement de l'emploi dans les secteurs agricole, agroalimentaire, forestier et rural. Le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt représentait 1,6 million d'actifs en 2007, soit 6,5 % des actifs en France, dont près de 980 000 dans l'agriculture proprement dite. Quant aux industries agroalimentaires (IAA), elles constituent le deuxième secteur industriel employeur avec près de 415 000 salariés. Les IAA, réparties sur tout le territoire, participent donc pleinement à l'aménagement du territoire. À l'instar des autres secteurs industriels français, le nombre des emplois de l'industrie agroalimentaire a diminué de 2004 à 2006, mais de manière moindre : - 1,4 % en 2004, - 1 % en 2005, - 1,1 % en 2006. Après une légère reprise en 2007, l'emploi salarié demeure relativement stable en 2008. En dépit d'une conjoncture largement déprimée, les entreprises de l'agroalimentaire connaissent une évolution plus favorable sur le plan de l'emploi que l'ensemble des industries (- 2 %). Suite aux assises de l'agroalimentaire en région, organisées au début de l'année 2009, le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a lancé un plan d'actions pluriannuel en faveur de l'industrie agroalimentaire et de l'agro industrie. Ce plan comporte un important volet « emploi », proposant notamment des mesures visant tant à garantir le maintien de l'emploi dans ce secteur qu'à développer son attractivité auprès des jeunes. Dans ce cadre, une charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des IAA sera signée prochainement entre les partenaires sociaux, patronaux et salariés, et le Gouvernement. Elle a pour finalité d'encourager et soutenir les entreprises du secteur de l'agroalimentaire dans leur dynamique de création d'emplois de qualité, d'adaptation des compétences et des métiers nécessaires à leur renforcement et à leur développement économique de même qu'à conforter l'emploi. De plus, un projet de loi de modernisation de l'agriculture est actuellement en cours de préparation et sera présenté au Parlement à la fin de l'année 2009. Son objectif est de favoriser le développement économique du secteur, et par conséquent l'amélioration des revenus et de l'emploi dans toute la filière agricole.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55276

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2009, page 7127

Réponse publiée le : 15 septembre 2009, page 8755